

La Roche-sur-Yon, le 7 décembre 2018

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées

54, rue René Goscinny
85000 La Roche-sur-Yon

tél. : 02 51 05 57 79

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU MARDI 4 DÉCEMBRE 2018

COMPTE RENDU

1	CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT DE LA BOULANGERE AND CO - LA CHAIZE LE VICOMTE - MODIFICATION DE SURFACE
----------	--

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Le Bureau communautaire a approuvé la cession d'une emprise foncière d'environ 2 068 m² au profit de La Boulangère and Co le 5 décembre 2017 au prix de 7 € HT le m².

Le projet ayant évolué depuis, l'entreprise a sollicité la collectivité pour acquérir une surface supplémentaire en vue de modifier son accès et d'implanter une aire de sprinklage.

Le Bureau est appelé à approuver cette cession foncière d'environ 2 771 m² dont les conditions financières restent inchangées soit un prix estimé de 19 397 € HT.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2	CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT DE LA SOCIETE LIV COLIS - ZA LE LUNEAU A DOMPIERRE SUR YON
----------	--

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Le Bureau communautaire a approuvé la cession d'une emprise foncière d'une surface d'environ 2 813 m² au profit de la société LIV COLIS le 23 janvier 2018 située ZA Le LUNEAU à Dompierre-sur-Yon. Il convient de compléter cette cession en y intégrant la parcelle cadastrée section ZT numéro 203 d'une surface estimée de 59 m². Les conditions financières restent inchangées à savoir 17€/m² HT soit 1 003 € HT.

Le Bureau communautaire est appelé à approuver cette cession complémentaire.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3	CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT DE L'ENTREPRISE IVEA - ZAE PARC ECO 85 A LA ROCHE SUR YON
----------	---

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

L'entreprise IVEA, ZAE Parc Eco 85, exerce une activité de motorisation des ouvrages sur les voies d'eau. A l'étroit sur son site suite aux deux extensions de son bâtiment principal, l'entreprise a sollicité l'Agglomération pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section YA numéro 168 d'une contenance d'environ 1 611 m².

Cette demande a été examinée et validée par le Comité Stratégique Economie du 31 août 2018.

Le Bureau communautaire est appelé à approuver cette cession au prix catalogue de 21,36 € HT/m² soit 34 410,96 € HT.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4	CESSION AU PROFIT DE LA SOCIETE STAVEN - ZAE LA LANDETTE A VENANSULT
----------	---

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Dans le contexte du développement de l'usine de mobil-home située au sein de la ZAE La Landette à Venansault, il apparaît nécessaire d'organiser plus efficacement l'activité et le stockage.

C'est pourquoi, la société STAVEN, Groupe Rideau, sollicite l'acquisition de deux parcelles d'une surface d'environ 13 948 m² cadastrées section YN numéros 168 et 126. Il est donc proposé au Bureau de céder ces parcelles au prix de 14€/m² HT soit 195 272 € HT.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5	CESSION AU PROFIT DE LA SOCIETE STAVEN- ZAE PARC ECO 85 A LA ROCHE-SUR-YON
----------	---

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Dans le contexte du développement de la filiale ALU RIDEAU située au sein de la ZAE Parc Eco 85, commune de La Roche-sur-Yon, il apparaît nécessaire d'organiser plus efficacement le stockage afin de libérer de la place à l'intérieur du bâtiment existant et y augmenter la capacité de production.

C'est pourquoi, la société STAVEN, Groupe Rideau, sollicite l'acquisition d'une parcelle d'une surface d'environ 9 171 m² cadastrée section YA numéro 125. Il est donc proposé au Bureau de céder la parcelle cadastrée section YA numéro 125 d'une contenance de 9 171 m² environ au prix de 14 €/m² HT soit 128 394 € HT.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6	CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT DE L'ENTREPRISE BATI RECYCLAGE - ZAE BOIS IMBERT LA FERRIERE
----------	--

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Dans le cadre de son projet d'extension sur la parcelle située à proximité de son site, la société Bâti Recyclage a sollicité l'Agglomération afin d'acquérir une bande de terrain lui appartenant et séparant à terme les deux sites de l'entreprise, d'une surface d'environ 3 132 m² à prélever sur la parcelle cadastrée section AR numéro 137.

Cette demande a été examinée et validée par le Comité Stratégique Economie du 31 août 2018.

Les parties se sont entendues sur un prix de 7 € HT/m² soit 21 924 € HT.

Le Bureau communautaire est appelé à approuver cette cession.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7	ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AUPRES DE LA SOCIETE S20 - ZONE D'ACTIVITE DES AJONCS - LA ROCHE SUR YON - MODIFICATION DES MODALITES D'ACQUISITION
----------	---

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Il est proposé de modifier les modalités d'acquisition d'un ensemble immobilier auprès de la société S20, ZAE des Ajoncs à La Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8	ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIERE AUPRES DES CONSORTS CROUE - ZAE ARTIPOLE A LA FERRIERE
----------	--

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

L'extension de la ZAE « Artipôle » à La Ferrière s'inscrit dans le schéma de développement économique de l'Agglomération et est identifiée en « zone de développement » dans le Schéma de Cohérence Territorial du Pays Yon et Vie (SCoT).

Futur pôle de développement économique majeur de l'Agglomération yonnaise, son extension nécessite de procéder à des acquisitions foncières, menées par la SAFER Pays de la Loire, dont les parcelles cadastrées section ZI numéros 108p et 109p d'une contenance de 9 915 m² appartenant aux Consorts CROUE, au prix de 3,50 €/m² soit 34 703 €, net vendeur, en complément de l'acquisition opérée en octobre 2017 auprès de Mesdames BARRAUD et TESSIER.

Le Bureau communautaire est appelé à approuver cette acquisition.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9	SUBVENTIONS HABITAT PRIVÉ
----------	----------------------------------

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Il est proposé aux membres du Bureau de se prononcer sur 52 demandes de subvention auprès des propriétaires occupants et bailleurs pour un montant cumulé de 210 327 €, ainsi que sur des propositions de rejets et de retraits de subvention.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10	DELEGATION DE COMPETENCE POUR LA GESTION DES AIDES A LA PIERRE 2018-2023 ET CONVENTION POUR LA GESTION DES AIDES A L'HABITAT PRIVE 2018-2023 - AVENANTS DE FIN DE GESTION AU TITRE DE L'ANNEE 2018
-----------	---

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Il est proposé d'approuver l'avenant n° 1 à la convention de délégation de compétence pour la gestion des aides à la pierre 2018-2023 et l'avenant n° 1 à la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé 2018-2023 . Ces avenants définissent les dotations Etat et ANAH ainsi que les objectifs définitifs au titre de l'année 2018 pour le parc public et le parc privé.

- Parc public : 290 794 € - Objectifs : 130 PLUS et PLAI
- Parc privé : 1 244 211 € - Objectifs : réhabilitations de 167 logements

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11	REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU BOULEVARD GUITTON TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES - ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ
-----------	--

Rapporteur : Monsieur Gérard Rivoisy

Dans le cadre de la requalification des espaces publics du boulevard Gaston Guitton, des travaux préalables à l'aménagement sont nécessaires, vu le mauvais état général du réseau des eaux pluviales de la rue.

Ces travaux sont constitués de la construction de collecteurs eaux pluviales du Ø 315 mm au Ø 500 mm en PVC sur 600 ml et de 100 branchements.

Le délai d'exécution des travaux est de 28 semaines. Ce marché comporte une clause d'insertion sociale de 105 heures d'insertion.

Il est proposé d'autoriser la signature de ce marché.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12	ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER AUPRES DE VENDEE LOGEMENT - RUE DU GUE DE L'YON A LA FERRIERE
-----------	---

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Le Bureau communautaire est appelé à approuver l'acquisition d'un bien immobilier situé sur la commune de La Ferrière, 42 rue du Gué de l'Yon, cadastré section AS numéro 59, d'une contenance de 1 569 m², au prix de 85 000 € net de taxe, en vue de la réalisation d'un projet touristique. La maison d'habitation, située en zone Ns au PLU, dispose d'une surface utile de 110 m².

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ